

MOTION n° 1119**Pour un juste partage de la manne de la BNS**

Fin janvier, la Banque nationale suisse (BNS) et le Département fédéral des finances ont décidé qu'une somme supplémentaire allait être distribuée aux cantons. Le Jura va recevoir 11,8 millions de francs alors que seuls 2,7 millions sont inscrits dans le budget 2015 de notre canton.

Le groupe CS-POP et VERTS estime que cette rentrée d'argent inespérée doit servir à supprimer certaines des mesures OPTI-MA inacceptables que nous avons combattues, surtout celles qui touchent le social, l'environnement et l'enseignement. Nous demandons donc de consacrer la moitié de cette somme additionnelle pour abroger intégralement certaines mesures OPTI-MA.

Par conséquent nous prions le Gouvernement d'annuler les dix mesures suivantes :

Prestations complémentaires à l'AVS/AI (no 14, 300'000.-), institutions sociales jurassiennes, réduction de l'aide financière (no 15, 975'000.-), modification des modalités de financement et d'encadrement dans le domaine de l'accueil extrafamilial (no 20, 1'500'000.-), fondation aide et soins à domicile, réduction de l'aide financière (no 22, 128'000.-), centre jurassien de planning familial, réduction de l'aide financière (no 25, 25'000.-), fondation aide et soins à domicile, réduction de l'aide financière (no 39, 198'000.-), rationalisation globale de l'office de l'environnement en terme d'effectifs et de mandats (no 63, 275'000.-), fusion de la police de l'environnement et des gardes faunes (no 67, 150'000.-), réduction des subventions d'exploitation aux transports publics (no 69, 577'000.-), mesures pédago-thérapeutiques, réduction des prestations (no 98, 375'000.-).

Delémont, le 25 février 2015

pour le groupe CS-POP et VERTS

Hansjörg Ernst

J. P. K...
JMS
Hennequin
J. S.